INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Toyota Corolla Hybrid (5P) (2013-

Nº de cat. T-131

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **T-131** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **T-131** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm)	M12 - 85 (Nm)
M10 - 50 (Nm)	M16 - 200 (Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **T-131** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: T-131	Le numéro de catalogue.
A50-X E20	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
55R-01 3930	N° de certificat d'homologation
$\mathbf{D} = 4,53 \text{ kN}$	d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
S = 55 kg	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
$\mathbf{R} = 6000 \text{ kg}$	Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$\mathbf{D} = gx \frac{TxR}{T+R} kN$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

 \mathbf{R} – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s2)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule T-131 consiste en éléments suivants :

1. Poutre principale	- 1 pièce
2. Boule d'attelage (ACS-2036)	- 1 pièce
3. Prise de boule (ACS)	- 1 pièce
4. Support de prise électrique	- 1 pièce
5. Prise droite	- 1 pièce
6. Prise gauche	- 1 pièce
7. Rondelle spéciale Ø30/ Ø12,5x3	- 4 pièces
8. Vis M10x35	- 4 pièces
9. Vis M12x1,25x40	- 4 pièces
10. Vis M12x25	- 4 pièces
11. Rondelle élastique Ø10,2	- 4 pièces
12. Rondelle élastique Ø12,2	- 8 pièces
13. Rondelle ronde Ø10,5	- 4 pièces
14. Rondelle ronde Ø13,0	- 4 pièces
15. Écrou M10	- 4 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **T-131** il faut suivre la notice audessous :

- 1. Le montage du dispositif d'attelage à boule ne nécessite pas le démontage du pare-chocs arrière et mais il nécessite sa coupure.
- 2. Démonter les protections inférieures du côté gauche et droit.
- 3. Effectuer les découpures dans les protections selon les dessins n°1 et n°2.
- 4. Effectuer la découpure du côté droit dans le pare-chocs selon le dessin n°3.
- 5. Dévisser l'anneau de remorquage (il ne sera plus utilisé).

- 6. Enlever l'excédent du mastic aux lieux de connexions avec les supports du dispositif.
- 7. Mettre la prise droite (5) et gauche (6) aux trous d'origine du longeron et visser légèrement à l'aide des vis M12x1,25x40 (9) avec des rondelles Ø30/Ø12,5x3 (7) et des rondelles élastiques Ø12,2 (12).
- 8. Visser la poutre (1) aux prises (5,6) à l'aide des vis M10x35 (8) avec des rondelles rondes Ø10,5 (13), des rondelles élastiques Ø10,2 (11) et des écrous M10(15).
- 9. À la poutre (1) visser la prise de boule (3) et le support de prise électrique (4) à l'aide des vis M12x25(10) avec des rondelles rondes Ø 13,0 (14) et des rondelles élastiques Ø12,2 (12) (selon le schéma).
- 10. Connecter la boule (2) à la prise d'attelage (3) en accord avec instruction jointe.
- 11. Serrer toutes les vis.
- 12. Monter les protections inférieures.

Attention:

Une boule d'attelage (2) à la construction différente que celle donnée dans cet instruction, pourrait être montée à la poutre principal (1), à condition que :

- 1. La boule appliquée ait une plaque signalétique avec le numéro d'homologation.
- 2. Les paramètres de D et S aient la valeur plus grande ou égale que la valeur de la poutre (1).
- 3. La position du centre de la boule soit en accord avec le dessin.

ATTENTION: Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **T-131** exclurent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

